

**ALLOCUTION DE PIERRE MAUROY
A L'OCCASION DE L'OUVERTURE
DES ENTRETIENS DE L'HABITAT**

Jeudi 4 Octobre 1990

Monsieur le Ministre,

Mesdames et Messieurs les élus du Conseil Régional,
du Conseil Général et de la Communauté Urbaine
de Lille,

Mesdames et Messieurs les élus municipaux,

Mesdames et Messieurs,

C'est avec un très grand plaisir que Lille, après
Nancy, Lyon, Toulouse et Strasbourg, accueille les
Entretiens de l'Habitat, cinquièmes du nom.

Le choix de notre ville tient au fait qu'elle a développé depuis longtemps un programme de constructions ambitieux dans le secteur privé, mais aussi dans celui de l'habitat social. Lille est, parmi les grandes villes de France, celle qui comporte la part la plus élevée de logements H.L.M. Quant à la Communauté Urbaine de Lille, elle intervient dans le fonctionnement de trois offices publics : ceux de Lille, Roubaix et Tourcoing.

Je remercie donc, pour le choix qu'ils ont fait :

le Laboratoire Logement et son Président

Monsieur André ROSSINOT, ancien Ministre, Député-Maire de Nancy,

la Maison de l'Habitat et son Directeur Monsieur

Pierre PROUVOST,

l'Observatoire Régional de l'Habitat et de

l'Aménagement et son Directeur Monsieur Marc KASZYNSKI.

Je remercie également tous ceux qui, par leur présence, marquent l'intérêt qu'ils portent au thème du

*André Rossinot
ancien ministre
Député-Maire de Nancy
Cher directeur du
Laboratoire Logement
Je vous remercie
de la participation
de l'habitat
à la Commission
d'Aménagement
et d'Urbanisme
de la Région
Nord-Pas-de-Calais
et de la Région
Wallonne*

logement. Il représente, vous le savez, pour un responsable de collectivités, une véritable priorité.

Je salue les participants venus d'autres pays : la Grande-Bretagne, la Suède, le Portugal, le Canada, l'Allemagne, la Pologne, la Suisse, le Danemark, l'Espagne, la Belgique, les Pays-Bas et le Luxembourg.

Mesdames et Messieurs, pour cette rencontre internationale, vous avez choisi un thème central pour vos travaux : la qualité résidentielle. Vos entretiens vont ainsi permettre de renforcer la réflexion et de formuler de nouvelles propositions en faveur d'un droit, aujourd'hui très largement reconnu, celui de la qualité du logement pour tous.

Depuis environ 20 ans, de nouvelles ^{exigences} ~~demandes~~
~~des citoyens ont contribué à faire évoluer leurs droits dans~~
~~des domaines nouveaux.~~ *de nos concitoyens ont contribué à faire évoluer les droits et ils ont fait évoluer les mentalités et la représentation*

C'est ainsi que par le passé, nous avons connu ^{des} ~~des~~
^{à l'époque} ~~demandes~~ ^{déplacées - la priorité était} ~~qui avaient un caractère~~ essentiellement
^{au} ~~quantitatif.~~ J'évoque ainsi la nécessité de loger décemment
 des familles qui vivaient, par exemple, dans de vieux
 logements insalubres hérités du 19ème siècle. A Lille et

dans la Métropole, il s'agissait fréquemment de courrées qui offraient un logement de stricte nécessité à tous ceux qui travaillaient dans les secteurs de l'industrie traditionnelle.

C'est pourquoi, dans la période de l'après-guerre, les responsables politiques se sont efforcés de promouvoir la construction urgente de nombreux logements sociaux ayant pour caractéristique une forte verticalité. A Lille, une grande partie de ces constructions ont été réalisées sur les emplacements des anciennes fortifications. Les grandes barres de logements qui ceinturent une partie de la ville ont alors permis de réaliser un immense progrès social pour toutes les familles qui vivaient jusqu'alors dans des conditions devenues inacceptables.

Il fallait donc, à ce moment-là, donner une réponse rapide et efficace à tous ceux pour qui le droit au logement était encore trop souvent théorique. Je salue avec émotion tous ceux qui ont permis la création de ces logements et je pense tout particulièrement à l'action d'Augustin LAURENT qui, dès son installation comme Maire en 1955, a beaucoup oeuvré pour donner aux lillois des logements et des équipements indispensables. Dans

quelques heures, nous lui rendrons un hommage solennel à l'Hôtel de Ville. Ce sera aussi un hommage à la politique sociale et urbaine qu'il a menée pour préparer Lille à son destin de métropole européenne.

A la phase nécessaire de réponse aux exigences quantitatives de la population, a succédé, depuis 20 ans environ, une exigence complémentaire : la qualité; la qualité du travail, la qualité de la consommation, la qualité de l'environnement, la qualité de l'habitat.

C'est à cette époque également que l'on prit conscience que l'habitat ancien de caractère pouvait être rénové plutôt que détruit. A Lille, cette démarche a concerné des quartiers entiers de la ville et je citerai en premier lieu le Vieux-Lille historique, mais aussi Moulins, où des usines sont devenues des logements ou des bureaux. Cette orientation est aujourd'hui considérablement renforcée par la dynamique des plans de développement social des quartiers.

Un logement de qualité c'est aussi un logement social repensé. Il ne s'agit plus maintenant de bâtir des barres de 20 étages, mais de rechercher un tissu urbain

Günther Leblanc
d'anciens usines

plus individualisé et mieux inséré dans un environnement de qualité.

La relation individuelle sera favorisée par la construction de logements à échelle humaine. Dans ce cas, les liens de voisinage, de proximité et de sociabilité sont plus évidents. C'est à cette dimension qu'il est plus facile de rendre efficace les dispositifs de prévention et d'intégration. La lutte contre l'intolérance, les extrémismes et la délinquance dépend largement du cadre de vie.

Quant à l'environnement, il est clair qu'il conditionne en grande partie la qualité résidentielle. A construction comparable, la vie ne sera pas la même selon que le logement se situe à proximité d'une friche industrielle, ou d'un parc urbain environné de commerces. C'est pourquoi, nous devons veiller à la création, à proximité des logements, d'espaces permettant la détente ou les animations commerciales.

La rénovation des quartiers anciens, la transformation de locaux industriels en logements, la réhabilitation d'immeubles dégradés, la destruction d'immeubles inadaptés et la construction de logements plus conviviaux, sont des actions bien connues des Lillois.

Les conditions d'un logement de qualité sont donc,

pour l'essentiel identifiées. Des réponses sont déjà apportées. Elles doivent être complétées et précisées et c'est d'ailleurs le sens de vos travaux.

Enfin, je voudrais dire que si la recherche de la qualité résidentielle est admise aujourd'hui comme une priorité, je n'oublie pas que de nombreux français sont toujours dépourvus d'un logement. Les chiffres varient, mais il est incontestable que des centaines de milliers de nos concitoyens sont encore mal logés ou très mal logés. C'est pourquoi je suis particulièrement satisfait des mesures contenues dans la Loi BESSON, qui propose de nouvelles solutions à cette situation inacceptable. Le souci de la qualité ne doit pas nous faire oublier le simple droit au logement. Je sais que pour votre part vous avez, depuis longtemps, pris en compte cet équilibre nécessaire.

Je suis persuadé que vos travaux vont permettre d'enrichir le débat sur le logement et que des propositions nouvelles vont naître. Le nombre important et la qualité des contributions présentées le laisse augurer. C'est avec cette certitude que j'ouvre les cinquièmes Entretiens de l'Habitat.